



23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier à **JACOU, 2, rue Max Roquette « Terra Nova »**, le lot 27 : dans le bât B, au rez-de-chaussée, **UN APPARTEMENT DE TYPE 3** comprenant une entrée avec placard, un séjour/cuisine avec placard, 2 chambres dont une avec placard, un dégagement, une salle de bains, un w.-c., **UNE TERRASSE ET UN JARDIN PRIVATIF**, d'une superficie de 60,23 m² (Loi Carrez), le lot 63 : dans le bât A/B, au sous-sol, **UNE PLACE DE PARKING-CAVE**, portant le No 817, le tout cadastré section AV No 421 pour 8 a 23 ca, AV No 285 pour 4 a 12 ca, section AV No 380 pour 1 a 11 ca, lot No 12 de ladite ZAC, cadastré section AV No 286 pour 15 a 77 ca.

Occupés par la propriétaire.

MISE A PRIX : 70.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le 4 juin 2019 à 14 h

ADJUDICATION LE LUNDI 17 JUIN 2019

à 14 h et suivantes au besoin

PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER

place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

A la requête de :

Monsieur le Chef de Poste du POLE RECOUVREMENT SPECIALISE DE MONTPELLIER, domicilié ès-qualités au Centre Administratif Chaptal, 34957 MONTPELLIER CEDEX 2, ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 19/00007).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE

Le bien comprend une entrée disposant d'un placard encastré avec portes coulissantes, une pièce principale avec coin cuisine d'où on accède au jardin au moyen d'une baie vitrée, deux chambres avec portes donnant sur l'extérieur, une salle de bains avec espace w.-c.

Le chauffage est assuré par des convecteurs électriques.

Le syndic est le cabinet FONCIERE BERGE, Parc Eureka, 256, rue de Thor, 34000 MONTPELLIER.